

---

## Nancy : le ciné-club au lycée

A l'origine, il s'agissait "de regroupements de spectateurs particuliers au sein d'associations ou d'institutions (clubs de cinéma, avant-gardes artistiques, cercles de discussions, offices laïques, ligues de famille, syndicats et partis ouvriers, Eglise catholique), [qui voulaient] peser sur la production et la distribution cinématographique pour l'orienter dans un sens conforme à leurs goûts, leurs points de vue et leurs intérêts." C'est en ces mots que Léo Souillés-Debats, maître de conférences en études cinématographiques à l'Université de Lorraine, définit les ciné-clubs dans une thèse consacrée à "ce mouvement social et culturel sans précédent", des lendemains de la Seconde Guerre mondiale à la fin du XXème siècle. Il y décrit comment ce mouvement, initialement propulsé par les premiers cinéphiles, s'est rapidement rapproché des réseaux et des idéaux de l'éducation populaire, défenseurs du "par et pour le cinéma". Depuis quelques années, à bien moindre échelle, le modèle ciné-club séduit de nouveau des salles, des cafés, et surtout des établissements scolaires convaincus de leur portée pédagogique. C'est le cas en Lorraine, dans deux lycées de Nancy et Lunéville.



Dans la région nancéienne, deux établissements scolaires illustrent très bien à la fois l'ancrage et la modernité des ciné-clubs. A Nancy, l'un des premiers ciné-clubs a été lancé au sein du lycée Henri Poincaré en 1984 par un professeur d'histoire-géographie, fervent cinéphile, François Bouvier. Il existe toujours. A quelques kilomètres de là, à Lunéville, le lycée Ernest Bichat s'est tourné il y deux ans vers le pôle Image'Est [\[1\]](#) pour mettre à profit une salle de projection inoccupée pour former un groupe d'élèves volontaires auprès d'intervenants professionnels. D'un établissement à l'autre, l'objectif est le même : mener un projet collectif, qui apprend aux élèves à s'organiser, à respecter des délais, à.. Mais surtout : les rassembler autour d'un projet qui aiguïsera leur regard critique, les sensibilisera à l'art cinématographique, la connaissance intime et analytique des films, pour acquérir les notions fondamentales de la mise en scène et de la narration par l'image.

**Pourquoi avez-vous commencé à organiser des ciné-clubs dans le lycée ?**

---

**François Bouvier** : Lorsque j'ai créé l'option cinéma en 1984, j'ai réfléchi à une proposition pédagogique cohérente pour les élèves. L'idée du ciné-club est venue naturellement. Chaque semaine, j'organisais une séance dans l'enceinte de l'établissement, le mercredi, puis je réutiliais la même copie du film (en location) pour la diffuser le lendemain soir dans un ciné-club tous publics au sein du cinéma voisin, le Caméo Saint-Sébastien. A mon départ à la retraite en 2006, c'est l'une de mes élèves, Céline Siméon-Pereira [ici présente] qui a repris les rennes du ciné-club au sein du lycée, mais j'anime toujours le ciné-club du cinéma Caméo le jeudi soir (en reprenant, toujours, la programmation effectuée par les élèves).

### **Concrètement, comment présentez-vous le projet aux élèves ?**

**François Bouvier** : L'idée, c'est que les élèves soient totalement maîtres de l'organisation de leur séance : avant la séance, pendant la séance, après la séance. En d'autres termes, on veut leur donner l'occasion de mettre en place leur propre programme de cinéma en totale autonomie (même si le choix des films est limité par les possibilités financières que nous avons...).

L'adhésion au ciné-club est libre. Leur seul engagement, c'est de faire au moins une présentation pendant l'année et d'être là au moment du débat pour réagir aux éventuelles questions. Au total, nous organisons 12 ou 13 séances à l'année.

### **Sur ce principe d'autonomie, est-ce que ce sont, également, qui choisissent les films ?**



**Céline Siméon-Pereira** : Pour ma part, je consulte les élèves en amont. Je leur demande de faire des propositions sur des petits papiers. Selon leurs envies, ils peuvent y noter des noms de films, mais aussi de cinéastes ou de genres cinématographiques. Parfois, cela correspond aussi aux ressorties de films de patrimoine. Je constate que les élèves demandent toujours un peu les mêmes films. Si je me limite à leurs propositions, on verrait *M le Maudit* tous les ans ! Ils n'ont pas des propositions si variées que ça et surtout, ils ont une certaine vision préconçue de ce qu'est un film de ciné-club.

---

**François Bouvier** : Fut un temps, le fait de diffuser en salle de cinéma m'imposait de choisir les films au sein du catalogue UFOLEIS [ii]. Aujourd'hui, je suis plus libre mais je pense toujours que l'on est obligé d'être un peu directif pour faire découvrir aux jeunes des films qu'ils ne connaissent pas et, pour ceux qui sont en option cinéma, qu'ils devraient voir dans le cadre de leur cursus. Sur le degré d'exigence des films, je prône une position impitoyable ! Dans le cadre du ciné-club que j'anime aujourd'hui au cinéma Caméo, j'impose une nouvelle contrainte : celui de ne choisir des films de plus de cinq ans. J'ai besoin que mon avis sur un film « décante » !

**Le contexte du lycée impose de travailler avec des élèves d'âges et de niveaux très différents. Est-ce que cela se ressent au niveau du choix des films ?**

**François Bouvier** : Personnellement, je calculais la programmation sur trois ans, trois niveaux. Quand je montre *Pickpocket* aux élèves de Seconde, j'ai conscience que c'est un film exigeant mais tant pis, ils en retireront ce qu'ils pourront. Par exemple, j'ai passé une fois un film azerbaïdjanais où tous les acteurs étaient doublés par une seule voix, ce qui les a un peu déconcertés. Finalement, ce film-là, ils ne l'ont pas oublié ! Car le but c'est bien de leur faire découvrir des choses qu'ils n'ont pas l'habitude d'aller voir. Il fallait aussi assurer la présence d'un certain nombre de grands classiques.



**Céline Siméon-Pereira** : Oui, c'est vrai qu'il est difficile de trouver un film qui peut fonctionner et être intéressant à étudier avec cinq niveaux différents [dans notre cas : de la seconde aux classes prépa]. Ce qui est amusant, c'est lorsqu'un élève découvre un film qui va le marquer durablement, alors que l'effet n'est pas toujours immédiat. Je prends le cas d'une élève qui avait présenté *Je t'aime Je t'aime* d'Alain Resnais pour son TPE (classe de Première) et qui l'avait détesté à ce moment-là. L'année suivante, je lui demande de revoir le film pour une séance du ciné-club. A la sortie cette élève, surprise, disait : « *je ne comprends pas ce qui s'est passé. J'ai adoré le film pour les raisons exactes pour lesquelles je l'avais détesté l'année dernière* ». Elle

---

était sidérée de voir à quel point son regard sur le film avait complètement changé.

### **Une fois le film choisi, comment les élèves préparent-ils la projection ?**

**François Bouvier** : L'objectif était de construire une fiche de présentation par séance avec une présentation du réalisateur, du casting, des principaux postes du générique et du contexte général de production du film. Au départ, les élèves puisaient leurs ressources dans les revues de cinéma qui étaient extrêmement bien faites.

**Céline Siméon-Pereira** : Les deux élèves qui préparent la fiche ont la possibilité de voir le film en amont. Dans la mesure où c'est une activité périscolaire, que ce n'est ni noté, ni évalué, je n'exige pas la même chose que dans le cadre d'un cours. Mais je veille tout de même à ce qu'ils respectent bien les étapes préalables à la séance : réunir les informations pertinentes pour nourrir le débat, penser à donner la parole aux spectateurs, utiliser les éléments du langage cinématographique et organiser les sujets traités pendant le débat.

### **Qui acquière les droits des films pour la projection unique du ciné-club ?**

**François Bouvier** : Pour le cinéma Caméo, nous demandons bien à l'avance les films pour que l'exploitante réserve la copie en amont, mais certains films restent introuvables. Par exemple depuis cinq ans, nous cherchons à programmer *Le Docteur Folamour...* en vain !

### **L'un des enjeux, j'imagine, est de créer le débat après la projection ?**

**François Bouvier** : Pour le ciné-club du jeudi soir, je ne fais presque pas de présentation orale avant le film, je donne très peu d'éléments sur le film. Après le film, je donne le temps à la salle pour parler et lorsqu'un se décide j'écoute. Parfois le débat part sans que j'aie besoin d'intervenir, parfois il faut que je reprenne certaines choses. Parfois, je dois rappeler le contexte ou donner des éléments d'information sur un point clef du film, qui peut être un sujet de culture générale que tous les spectateurs ne connaissent pas forcément.

### **Quelle est la position de l'animateur du ciné-club si le débat se transforme en une polémique ?**

**François Bouvier** : Je ne suis pas modérateur. Si le public souhaite s'étriper, il s'étripe ! Je n'interviens que si on sort du sujet. Je ne sais jamais où je vais au départ : je réfléchis sur le film, je relis, je suggère des pistes, mais si le public ne les saisit pas ce n'est pas grave.

### **Comment imaginez-vous l'avenir des ciné-clubs ?**

**François Bouvier** : De plus en plus de gens ont chez eux des grands écrans, cela ira peut-être dans ce sens. Aller au cinéma cela demande un effort, c'est une démarche, il faut y être à une heure précise et avoir le temps, l'envie et la curiosité nécessaires. Pour un ciné-club il faut « y aller » encore plus. Une fois que le spectateur est dans la salle, a priori il n'est pas distrait. Aller au cinéma c'est être dans un endroit particulier, être plongé dans le noir total. Mais il ne faut pas être pessimiste : il reste des parents qui emmènent leurs enfants au cinéma, l'éducation c'est la clef pour préparer les spectateurs de demain ! Il faut surtout continuer à donner des possibilités de voir les films. Le ciné-club cela relève à mon sens de l'éducation populaire.

[i] Le pôle d'éducation aux images [Image'Est](#) a accompagné le lycée Ernest Bichat à Lunéville dans le montage du projet et une première génération de cinéphiles ont été formés au cours de l'année 2017-2018, réinvestissant le lieu et s'appropriant de plus en plus les débats.

[ii] Les droits du catalogue de films de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation par l'Image et par le Son (UFOLEIS) avaient été loués par la Ligue de l'Enseignement. Pendant l'âge d'or des ciné-clubs, plus d'un ciné-club sur huit était affilié à l'UFOLEIS. En savoir

---

plus : <https://journals.openedition.org/1895/5131>

**Céline Siméon-Pereira soutient par ailleurs d'autres ciné-clubs, contributrice entre autres du financement participatif du ciné-club « Les couleurs de la toile » au cinéma Les 3 Luxembourg à Paris.**